



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

VENDREDI 16 DECEMBRE 2022 - 19H30 - LE MANS

PRESENTS	ANGAUT Jean-François - CHARBONNEAU Marie Jo – CHAUVIN Philippe - CORVAISIER Jocelin – DENISE Frédéric – GAILLON Armelle – GEROME Sandro – LEROUX Arnaud – LIBEAUT Isabelle - MECKES Charles – MELOCCO Frédéric – PELLERIN Nathalie – PIOU Bruno - PORTAL Karine – PRUDHOMME Guy - ROUSSET Véronique
VISIO	LEROUX Maxime – SG Ligue Régionale
EXCUSES	RENOU Samuel
ABSENT	

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Nous continuons à battre le record de licence, actuellement plus de 7 700 (+11%), l'augmentation est essentiellement masculine. Tous les départements de la ligue sont en évolution (moyenne de +10 à +11%).

Il faut noter que nous approchons de 1 000 Pass'sports.

La Ligue Régionale des Pays de la Loire de basket-Ball organisera sa soirée des vœux à la Trocardière le mardi 10 janvier 2023 à 19h avec les Présidents des Comités Départementaux et les membres du Bureau Régional. Cette soirée sera accompagnée de la rencontre du NBH contre la Rochelle en Pro B.

Plan infra retenu à ce jour :

Tableau récapitulatif des dossiers retenus en 2022 - Basketball

PEP régional : 87 dossiers, 128 terrains (124 pour du 3x3 et 4 du 5x5)	
PEP national : 5 dossiers, 34 terrains (32 pour du 3x3 et 2 du 5x5)	
Total : 92 dossiers, 162 terrains dont 156 pour du 3x3.	

PEP REG 2	PAYS DE LA LOIRE	72	LA FLÈCHE	Commune de la Flèche	Création d'un espace multisport avec la création de 2 basket 3x3, et agrandissement du skate-park	2
PEP REG 3	PAYS DE LA LOIRE	72	ROEZE-SUR-SARTHE	Commune de Roëzé-sur-Sarthe	Construction d'un terrain de basket 3x3	1

Le mercredi 9 novembre, le Président a signé le renouvellement des sections sportives de Camus et de Cocteau avec les deux principaux des collègues.

La FFBB organisera un Séminaire des Dirigeants. Il aura lieu Le weekend 21/22 Janvier 2023, il se déroulera à Troyes. Le CD72 sera représenté par Mmes PORTAL et LIBEAUT et Mr MELOCCO.

Mme LIBEAUT et Mr MELOCCO ont assisté au séminaire des dirigeants organisé par le CDOS. Ils soulignent tous les deux la qualité des échanges.

Le Président a remis la médaille d'argent à Bernard LEPINETTE lors de l'Assemblée Générale de LE MANS SCM. Le club se porte bien et va développer le basket santé.

Le Président fait un rapide retour sur le dernier Bureau Régional du 18 novembre et Comité directeur du 19 novembre :

- Les automnales ont eu lieu le 22 octobre, le format a été satisfaisant. Il y aura 1 intervention de « Log In » dans chaque département pris en charge par la ligue.
- Concernant le changement du siège de la ligue, la ligue s'oriente sur une rénovation du lieu actuel.
- Il a été abordé la rémunération ou l'indemnité du futur Président de la ligue pour le prochain mandat. Le président actuel a préparé un document résumant la « fonction Président ». Il été projeté en séance, il a fait l'objet de plusieurs échanges.
- La ligue soutiendra les Opens+ à hauteur de 5 000 euros, dont celui du Mans.
- Bernard FOURNIER et Antoine LIGONNIERE ont fait un point d'avancement sur le dossier « Statut Régional du Technicien » qui va subir un lifting avec la mise en place du DETB (Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball). Concrètement un statut sera exigé sur chaque division régional. Au vu des exigences du DETB et de la systématisation des championnats qualificatifs à l'accès région en U13, U15, U17 U18 et U20 : la ligue préconise une réflexion à une déclinaison homogène du statut régional du technicien en championnat départemental qualificatif au championnat régional pour à minima les 2 modules CS1 / CS2.

J'invite les clubs à prendre connaissance du PV du 19 novembre sur le site de la ligue :

<https://paysdelaloirebasketball.org/documents-generaux>

INFORMATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Depuis le début de saison, des entretiens ont été menés avec Dominique BILLON concernant son poste et ses missions au sein du Comité Départemental. Au terme de ces entretiens, le Comité Départemental lui a proposé une rupture conventionnelle, qu'elle vient d'accepter.

Dominique BILLON quittera donc le Comité Départemental début janvier 2023.

L'ensemble des élus la remercie pour son travail pendant ces trente années passées au service du basket sarthois.

Le Président et le Secrétaire Général rencontreront les salariés le lundi 9 janvier pour évoquer ce départ et la réorganisation nécessaire du service.

COMMISSION COM EVEN

Après étude des candidatures, la Commission propose d'attribuer l'organisation des finales de Coupe Sarthe au club de Le Mans JALT.

Accord à l'unanimité

COMMISSION COMPETITIONS

Un point est fait sur les montées des équipes jeunes en région pour la seconde phase. Nous aurons des équipes à monter dans toutes les catégories, parfois même deux équipes sur certaines catégories où nous avons pu obtenir une montée supplémentaire.

Seul bémol en U15F où l'équipe qui devait monter ne peut pas le faire suite à un défaut du statut de l'entraîneur.

A ce sujet, il faudra que les commissions Compétitions et Techniques travaillent de concert quant à l'écriture du règlement sportif pour la saison 2023/2024 par rapport à la catégorie jeunes D1 et aux obligations liées au statut de l'entraîneur régional.

Les élus présents expriment à nouveau leur inquiétude suite à la mise en place du DETB et aux futures exigences de la ligue régionale quant au statut de l'entraîneur. Une étude menée au sein du CD72 montre que de nombreuses équipes actuellement en région ne seraient plus en règle si le statut régional était adopté tel qu'il a été présenté dans ses premières moutures. Le CD72 espère qu'il sera allégé pour certaines catégories faute de quoi nous aurons des difficultés à garder autant d'équipes en région. Le coût important des formations risque aussi d'être un frein pour beaucoup de clubs en Sarthe.

Un club fait une demande de pouvoir continuer à jouer avec 5 mutés en deuxième phase jeune D1.

Refus à l'unanimité

COMMISSION TECHNIQUE

Tout est calé pour nos sélections qui vont partir au TIC dans quelques jours.

Un point de situation est fait sur la Section Sportive Scolaire du Lycée Sud. Arnaud LEROUX présente un certain nombre de dysfonctionnements qui ont été relevés depuis plus de six mois ainsi qu'un certain nombre de questions qui se posent quant au fonctionnement sur cette première partie de saison.

Après échanges entre élus, la Commission Technique propose que le CD72 se retire de la Section Sportive Scolaire du Lycée Sud pour la rentrée de septembre 2023.

Accord à la majorité (une abstention)

Un courrier va être fait au Proviseur du Lycée Sud pour l'informer.

COMMISSION MINI BASKET

La 3^{ème} phase des championnats est en ligne après une réunion d'informations qui a réuni une dizaine de clubs.

COMMISSION DES OFFICIELS

L'examen théorique pour les arbitres stagiaires départementaux a eu lieu courant du mois de décembre.

7 arbitres ont déjà pour leur part validé l'aspect pratique.

Une soirée de formation continue sur le thème de la « gestion des émotions » sera organisée en janvier.

Une première réunion décentralisée de présentation des écoles d'arbitrage a eu lieu à Guécélard. Trois autres sont prévues prochainement, le bilan sera fait à l'issue.

COMMISSION 3X3

Plus de 40 équipes se sont engagées sur le championnat départemental 3x3. Nous avons dû bousculer un peu le calendrier 3x3 afin de faire les 4 journées imposées par la Ligue Régionale pour pouvoir qualifier des équipes sarthoises au Master Ligue.

Une réflexion sur le 3x3 en Entreprises est actuellement menée par la Commission et par Gabriel BRABANCON, stagiaire actuellement au CD.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président présente un nouvel organigramme aux élus. L'objectif est de fonctionner sous forme de « pôles » afin de coller aux fonctionnements de la Fédération et de la Ligue et d'ainsi également favoriser le travail transversal et le suivi des informations (voir Annexe)

Accord à la majorité

Le Président présente ensuite les conventions qui ont été passées avec les clubs du Mans SCM et des JS Coulaines. Ces conventions permettront par exemple l'utilisation des gymnases ou la mise à disposition de salariés de ces clubs sur des actions Comité. Ces conventions reprennent les aides U15 France qui existaient les saisons passées et permettront la présence des joueuses/joueurs sur des actions Comité. Dans le cadre de cette convention, le CD accordera une aide financière aux clubs. Des conventions de ce type pourront être passées avec d'autres clubs à l'avenir.

Accord à la majorité (une abstention)

Le Président et Véronique ROUSSET regrettent que peu de clubs sarthois aient répondu au questionnaire de la Ligue Régionale sur les incivilités.

Maxime LEROUX remercie le CD72 de lui avoir permis d'assister à ce Comité Directeur en visioconférence. Il souligne la bonne santé en termes de licenciés du département de la Sarthe et aussi de la Ligue qui pourrait elle aussi battre son record de licenciés.

La séance est close à 22h.



Président du Comité de La Sarthe,
Charles MECKES.



Secrétaire Général,
Jocelin CORVAISIER.